

Justice

Indépendance

Confidentialité

État de droit

# Le rôle des institutions européennes dans la défense des valeurs fondamentales de la profession d'avocat dans l'administration de la justice

• 23 octobre 2023 •

Parlement européen, salle 7C050 - bâtiment Paul-Henri Spaak

Participez en personne : [event@ccbe.eu](mailto:event@ccbe.eu) | Participez en ligne : [lien](#)

08 h 30 – 09 h 00

Café de bienvenue

9 h – 9 h 30  
Discours de bienvenue

- Katarina Barley, vice-présidente du Parlement européen (à confirmer)
- Panagiotis Perakis, président du CCBE

9 h 30 – 10 h 45

## Première table ronde – Quelle importance donner à l'indépendance de la profession d'avocat pour l'administration de la justice ?

*L'intégrité de tout système juridique repose en grande partie sur l'existence d'une profession d'avocat indépendante. Cette table ronde se penche sur la question cruciale de savoir pourquoi une profession d'avocat indépendante est indispensable à une administration efficace de la justice.*

### Intervenants :

- David Vilas, directeur général de la coopération judiciaire internationale et des droits humains, ministère espagnol de la Justice
- Didier Reynders, commissaire européen à la justice
- Michael O'Flaherty, directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE

**Modératrice :** Berit Reiss-Andersen, présidente du comité du Prix Nobel de la paix

10 h 45 - 11 h 15

Pause café

11 h 15 – 12 h 45

## Deuxième table ronde – Les nouvelles technologies et les valeurs fondamentales : possibilités de partenariat ou discordance inéluctable ?

*Cette table ronde abordera les questions relatives à la numérisation de la justice et aux effets des nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle, sur la justice et la pratique juridique.*

### Intervenants :

- Marija Pejčinović Burić, secrétaire générale du Conseil de l'Europe
- Nils Behrndt, directeur général adjoint de la DG JUST
- Thierry Wickers, deuxième vice-président du CCBE

**Modérateur :** Simone Cuomo, secrétaire général du CCBE

12 h 45 – 14 h 15

Pause déjeuner

14 h 15 – 15 h 45

**Troisième table ronde – La confidentialité des communications entre l’avocat et son client : est-il nécessaire d’assurer une meilleure protection ?**

*À une époque marquée par l’évolution des paysages juridiques, la nouvelle législation et les préoccupations accrues en matière de protection de la vie privée, la confidentialité des communications entre l’avocat et son client est devenue un sujet d’une grande importance. Ce groupe d’experts examinera si les normes juridiques actuelles protègent de manière adéquate ce pilier essentiel de la relation avocat-client ou s’il existe un besoin pressant de protection accrue.*

**Intervenants :**

- Marc van der Woude, président du Tribunal de l’Union européenne
- Mattias Guyomar, juge à la Cour européenne des droits de l’homme
- Margarete von Galen, ancienne présidente du CCBE

**Modérateur :** Pierre-Dominique Schupp, premier vice-président du CCBE

15 h 45 – 16 h  
**Remarques finales**

- Panagiotis Perakis, président du CCBE
- Juan Fernando López Aguilar, président de la commission LIBE du Parlement européen